

Société par Action Simplifiée Unipersonnelle
Au Capital variable de 100 euros
Siège social : 5, rue Helder 75009 Paris

RCS en cours

Procès-verbal de l'assemblée Générale Ordinaire

L'an deux-mille-vingt-quatre et le 25 mars 2024 à quatorze heures, est présente au siège de la société, la soussignée :

Madame Eboutou Mbeyo'o Minore épouse Godineau, née le 27 mai 1977 à Ebolowa (99, Cameroun), de nationalité Française, mariée sous le régime de la séparation de biens, demeurant au 11 rue André Antoine 75018 Paris.

Représentant la totalité des actions, afin de participer à :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

dont l'ordre du jour annoncé par Madame Eboutou Mbeyo'o Minore épouse Godineau, présidente de cette assemblée, est :

NOMINATION DES DIRIGEANTS

RESOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de président telle que définie par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Madame Eboutou Mbeyo'o Minore épouse Godineau, née le 27 mai 1977 à Ebolowa (99, Cameroun), de nationalité Française, mariée sous le régime de la séparation de biens, demeurant au 11 rue André Antoine 75018 Paris.

Celui-ci présent, déclare accepter lesdites fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N°2

La rémunération de la présidence ce sera fixée ultérieurement.

CETTE RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quatorze heures trente minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 2 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Paris, Le 25 mars 2024,

En deux originaux

Signature de l'intervenant :